

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT SIX
Le 22 janvier 2026 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michèle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 39 Nombre de votants : 41

Excusés : Mme PONCET Sylvie, Mme CALLSEN Marie-Christine

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. EAYOLLE Jean

Election d'un secrétaire de séance : M. JARSAILLON Philippe (Rouilly-sous-Charlieu)

N°2026/N°017

OBJET : ADS - MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES D' UTILISATION (CGU) DU PORTAIL USAGERS

M. le Président informe le Conseil Communautaire que les modifications Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du portail usagers à valider sont relatives à la dématérialisation des autorisations du droit des sols (ADS), objet du document joint à la convocation, ont été mises à jour afin de tenir compte de l'intégration de la commune de Villers au service commun ADS à compter du 1er janvier 2026, ainsi que des modifications techniques et réglementaires intervenues depuis leur adoption initiale. La commune de Villers devra également les adopter suite à son intégration dans le service commun.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- valide les modifications des Conditions Générales d'Utilisation du service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme et l'intégration de la commune de Villers, à compter du 1er janvier 2026 ;
 - autorise la transmission des CGU à la commune de Villers afin qu'elles soient soumises à validation par son conseil municipal.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Pouilly sous Charlieu
M Philippe JARSAILLON

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260122-2026-017bis-A

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2026
Publication : 02/02/2026